

Conseil Municipal du 27 octobre 2014

Débat d'Orientation culturelle

La culture occupe une place remarquable en France au sein des politiques publiques parce qu'elle se trouve au carrefour des **développements économique, social, éducatif et citoyen**. Elle est un ingrédient indispensable à l'épanouissement de chaque bordelaise et de chaque bordelais au même titre que d'autres besoins vitaux. Elle participe à l'émergence d'une identité territoriale et du sentiment d'appartenance qui en découle.

Le développement de **nouvelles formes d'accès à la culture** (particulièrement par le biais des écrans) et l'émergence de **nouvelles formes artistiques** nous invitent à nous interroger collectivement sur les moyens dont nous disposons pour accompagner les acteurs culturels. L'un des objectifs de la politique culturelle est de faire en sorte que chacun puisse profiter pleinement (de manière quasi-quotidienne et au plus près de chez soi) d'**une offre toujours plus riche et créative**.

La culture participe également pleinement à **la création de richesse, à l'attractivité économique et au rayonnement international d'un territoire**. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la compétition que se livrent les métropoles européennes dans lesquelles la question culturelle se voit assigner un rôle de tout premier plan. Il convient ici de rappeler que l'économie de la culture a généré, en France, en 2011, un apport à l'économie nationale de près de 105 milliards d'euros, ce qui représente près de 3,5% du PIB et près de 700 000 emplois.

Par ailleurs, le rôle éducatif de la culture est majeur. Elle est un formidable outil pour transmettre la connaissance, **démocratiser le savoir** et permettre l'ouverture au monde. Elle participe ainsi pleinement à **l'égalité des chances**.

Pour autant, les graves crises que la France et le monde traversent depuis quelques années nous obligent à repenser non seulement le devenir de la politique culturelle telle que nous la connaissons, mais aussi à **redéfinir quelles sont les priorités** et les nouvelles exigences que nous allons devoir **co-construire tous ensemble**. Bordeaux est aujourd'hui une des villes identifiées comme remarquable du point de vue de son offre et de sa politique culturelle (entre la deuxième et la troisième place en France en fonction des classements : *L'Express*, *Le Journal des Arts*...). Elle entend le rester.

Dès lors, nous devons collectivement et en dépit des menaces qui pèsent sur nos budgets et des incertitudes qui atteignent le moral des français, travailler à la transformation de notre politique culturelle pour qu'elle réponde mieux encore aux attentes de nos concitoyens, pour qu'elle rayonne davantage et qu'elle suscite **l'envie et le désir** pour des milliers de touristes et pour ceux qui choisiront de venir vivre à Bordeaux.

La tâche est immense. Pour relever ce défi, **la Ville de Bordeaux souhaite se doter d'un Document d'Orientation Culturelle (DOC)** capable de projeter la Ville de Bordeaux à l'aune de ces nouveaux défis.

Le DOC est un document de référence qui vise 3 objectifs :

- **afficher des priorités** qui permettront de définir et d'affirmer plus lisiblement les contours de notre politique ;
- **faire que notre politique culturelle irrigue encore davantage chacune des politiques publiques** qui participent à la construction de la ville de demain ;
- **promouvoir et rendre visibles les actions portées par la Ville** pour susciter l'adhésion du plus grand nombre.

Le DOC ne sera pas une finalité mais **une feuille de route perpétuellement réinterrogée** par de nouvelles contributions dans un contexte extrêmement mouvant. Sa mise en œuvre sera organisée dans le temps.

En amont de l'édition de ce Document, et afin de contribuer à sa constitution, **le Conseil Municipal est saisi d'un débat d'orientation culturelle** destiné à dresser un état des lieux sur lequel Bordeaux peut s'appuyer (I/ Les fondations) pour faire face aux bouleversements sans précédent que connaît son environnement (II/ Crises et mutations). C'est à partir de cette analyse partagée qu'il est proposé d'échanger sur les orientations et perspectives du mandat (II/ Vers un document d'orientation culturelle).

I/ Les fondations

Le rôle de la Ville est avant tout de créer les conditions du dynamisme culturel. En mettant des moyens au service de tous les acteurs culturels et en favorisant les synergies entre les initiatives et entre les territoires, elle a favorisé l'émergence d'un réseau de coopération sans lequel aucune politique structurante n'est possible.

A/ Deux piliers : connaissance et expertise

1/ Une fine connaissance du territoire

Le **Plan d'Aménagement Culturel Territorial**, dont une présentation synthétique est disponible dans « *Bordeaux Culture, une nouvelle géographie humaine* » (téléchargeable sur bordeaux.fr) est un travail de recherche mené par l'Institut de Démographie de Bordeaux IV en 2011. Il a permis d'**objectiver les forces et faiblesses artistiques et culturelles** et de mieux connaître les publics sur des territoires concentriques allant de l'agglomération (au sens INSEE), premier échelon de circulation des publics, jusqu'à l'échelle nationale et internationale. En effet, si une très grande partie de l'offre culturelle est concentrée sur la ville centre, **les pratiques s'inscrivent dans un territoire métropolitain** avec des logiques de flux différentes selon les champs artistiques. Par ailleurs, les axes de collaboration qu'ils soient nationaux ou internationaux sont créateurs de dynamisme et génèrent de nouveaux flux.

2/ S'entourer d'experts

La culture répond à des logiques propres, elle doit donc s'appuyer sur une ingénierie reconnue. **Ce professionnalisme est posé à Bordeaux comme un préalable aux projets culturels.** La mise en place d'un comité de sélection pour le Fonds d'aide à la création réunissant les grands opérateurs du territoire métropolitain et présidé par *José Manuel Goncalves, Directeur du 104 à Paris*, en est un exemple. La structuration et la professionnalisation des services (une équipe de professionnels dans chaque champ artistique au sein de la Direction Générale des Affaires Culturelles), mais également l'appui sur un réseau d'experts locaux (comme l'illustrent le comité d'écoute de la *Fête de la musique* ou encore les sélections professionnelles pour le *Tremplin musical inter-quartiers*) participent de cette même démarche.

B/ Les orientations premières

1/ Une dynamique partenariale au quotidien

La politique culturelle bordelaise tire sa force du **travail en réseau des établissements municipaux mais également de celui qui est mené avec les acteurs du territoire, privés ou publics et les collectivités partenaires.**

La réussite des partenariats structurés (opérations groupées à l'international comme par exemple les expositions organisées dans le cadre du jumelage avec Los Angeles, politique des publics partagée...) repose sur une organisation qui, pour autant, **respecte l'identité de chacun des acteurs.**

Chaque partenaire est appréhendé pragmatiquement et sans clivage institutionnel. Ainsi, **les opérateurs non municipaux participent aux actions de promotions organisées par la Ville :** *Journées Européennes du patrimoine*, voyages de presse etc. Tous les musées du territoire (le Musée des douanes, le Musée d'ethnographie ou le Musée des compagnons du devoir qui ne sont pas municipaux), sont partie prenante de la *Nuit des Musées* identifiée par le Ministère de la culture comme une des plus dynamiques en France. Autre exemple, *Arc en Rêve*, centre d'architecture au rayonnement international reconnu, participe actuellement à la rétrospective sur Andrea Branzi proposée par le *Musée des Arts décoratifs et du Design*.

En mettant à disposition des moyens (des lieux de travail tels un pôle BD, littérature et patrimoine rue du Professeur Demons, un Pôle Image au 79 rue Bourbon, des aides aux projets avec l'enveloppe d'aide à la création, des lieux de diffusion tels que l'espace Saint Rémi, la cour Mably, la Halle des Chartrons, le marché de Lorme...) et en favorisant les synergies entre les initiatives du territoire mais également entre le territoire et les acteurs extra-territoriaux (résidence d'accueil d'artistes internationaux, soutien à la mobilité des acteurs bordelais, co-production avec des musées étrangers, etc.), **la Ville fabrique un réseau de coopération qui permet à chaque entité de bénéficier d'une nouvelle dynamique et d'une plus forte visibilité.**

2/ De nombreux leviers démultiplicateurs

Un socle dynamique

L'inscription de *Bordeaux, Port de la Lune* au patrimoine mondial de l'UNESCO permet la reconnaissance de l'intégration du patrimoine au projet urbain. Reconnue au plan international et national, **la politique patrimoniale de Bordeaux s'appuie sur la connaissance et la mise en valeur, grâce aux grands chantiers d'intérêt patrimonial qui font aujourd'hui l'attractivité de Bordeaux** (financement annuel moyen de 1,5 M€) **et se traduit par une politique d'animation du patrimoine renforcée** par la création de *Bordeaux Patrimoine Mondial* (40 000 entrées depuis son ouverture, à l'été 2014).

La structuration du secteur artistique fortement soutenue.

Avec un secteur culturel très riche mais sur lequel pèsent des contraintes fortes, l'action de la Ville sur le dernier mandat a consisté à **accompagner prioritairement (en expertise et financement) les projets**, notamment émergents, qui s'inscrivaient dans une logique de démultiplication et de réseaux. Ainsi le *festival Relâche*, soutenu dès 2010 au titre de l'aide à la création, a pu monter en puissance, drainer des partenariats publics complémentaires et structurer une offre incontournable en matière de musiques actuelles. Le *Festival Chahuts* a connu la même logique à partir de 2008.

Le soutien au développement du secteur artistique passe par un accompagnement à chaque étape de création, depuis la **conception** (résidences, lieux de travail) jusqu'à la **création** proprement dite (soutien financier, juridique, administratif, accompagnement professionnel) et la **diffusion** (lieux, aide à l'international, grands événements, communication). Toutes ces étapes bénéficient d'attentions et de travail pour améliorer des situations souvent fragiles et permettre aux structures d'effectuer des mutations, comme l'illustre, par exemple, le renouveau de *l'Escale du Livre* suite à un audit artistique commandé par la Ville en 2009.

La Ville a augmenté son offre de soutien aux acteurs culturels, toujours dans une logique soit de **pépinière**, soit de **démultiplicateur**. Ainsi, plusieurs lieux de résidences artistiques ont pu émerger, autour des écritures (*rue du Professeur Demons.*), de la photographie (*rue Bourbon*), ou de projets curatoriaux en arts plastiques (*1, rue des étables, Espace 29...*).

Ont été aussi développés **des lieux d'accueil** et notamment *deux appartements mis à disposition des associations culturelles de la Ville (530 jours d'occupation en 2013 au bénéfice de 40 structures)* pour accueillir artistes et équipes de production. Des lieux de création et de formation ont également été mis à disposition : *nouvelles salles de danse du Conservatoire rue Fieffé, site de la Citram et, demain, des magasins Sud de Bastide Niel au bénéfice de la Fabrique Pola...*

Un soutien accru à la création.

Le soutien au projet permet d'identifier les acteurs culturels émergents. Au cours de ces cinq dernières années, un effort constant a été réalisé en la matière. **L'enveloppe consacrée à l'aide à la création est ainsi passée de 150 à 500 000 € en 2014.** Ce soutien vient en complément de celui apporté par les établissements culturels (*accueil d'artistes au Capc, opérations d'actions culturelles accueillies et financées à hauteur de 100 000 € par an par les bibliothèques ou bien encore l'Opéra National de Bordeaux Aquitaine et le Musée d'Aquitaine qui travaillent avec de nombreux acteurs culturels du territoire*).

Un appui au rayonnement international.

Le développement à l'international est un élément essentiel de la dynamique culturelle et de la vitalité d'une ville. Les métropoles possèdent aujourd'hui des armes pour rivaliser avec les grandes capitales car elles sont capables d'attirer les artistes et de faire des propositions audacieuses. C'est dans ce cadre que **la Ville de Bordeaux a mis en place une politique dynamique à l'international** (en privilégiant le réseau des villes jumelles) ayant notamment pour objectifs de **développer des passerelles artistiques et de créer des liens structurants.**

La Ville de Bordeaux et les institutions qu'elle soutient participent par ailleurs à **de nombreux réseaux actifs à l'étranger** : *Eurocités, NXTSTP* dont le TnBA est membre (chaque année plusieurs productions issues de ce réseau sont présentées), le *French Regional American Museum Exchange* dont les musées bordelais sont membres (une fédération de 26 musées de France et d'Amérique du Nord qui promeut les échanges culturels ; c'est par exemple dans ce cadre qu'est présentée *l'exposition Road Trip au Musée des Beaux-arts*)...

Par ailleurs, des outils et moyens sont proposés aux acteurs culturels bordelais pour développer leurs projets à l'international :

- **une convention entre la Ville de Bordeaux et l'Institut Français**, financée à parité pour un montant total annuel de 70 000 € soutient à l'international les artistes ou des projets développés par des associations bordelaises.
- **la Ville participe aux saisons et années croisées de l'Institut Français** mettant en avant telle ou telle destination (par exemple l'exposition *Li chevalier à la Base Sous marine* sous le label du 50^e anniversaire des relations diplomatiques France Chine).
- **des plans d'action cosignés entre les villes** établissent une feuille de route culturelle (en matière de musiques actuelles par exemple, avec *Wuhan, Québec ou Saint Pétersbourg grâce à la Rock School Barbey*)
- **les célébrations d'anniversaires de jumelage** ont renforcé les liens existant avec nos villes jumelles : 50^e anniversaire Bordeaux Québec (2012), 30^e anniversaire Bordeaux Fukuoka (2012), 20^e anniversaire Bordeaux Saint Pétersbourg (2012)...
- **la Ville développe des résidences d'artistes**. A cet effet, un programme de résidences a été mis en place depuis 2011 avec *Los Angeles*. Il permet d'envoyer chaque année un artiste bordelais à Los Angeles et de recevoir un artiste californien à Bordeaux. Six artistes ont bénéficié de ce dispositif depuis sa création.
- **une bourse Visa pour la création a été mise en place avec l'Institut Français** dans le domaine chorégraphique pour *Bamako* et *Ouagadougou* qui accueillent des compagnies et des artistes de grande qualité.

Le bassin méditerranéen constitue une priorité pour la Ville, des actions particulières ont été menées : résidences d'artistes (*Compagnie Garance, Anne Cécile Paredes ...*), participation à la *Nuit Blanche à Oran*, mission d'expertise à Ramallah notamment pour ce qui concerne l'enseignement musical et le Patrimoine... De même des projets structurants ont été mis en place avec les Villes avec lesquelles nous avons un accord de coopération décentralisée comme par exemple : *Engagement féminin (Collaboration OARA/ Carré des Jalles / Ville de Bordeaux)* avec Ouagadougou ou *Africa light* avec MC2A.

Enfin, depuis 2009, les principaux outils de communication incluant affiches, invitations, programmes, sites internet, dossiers de presse des musées et des grandes manifestations culturelles organisées par la Ville de Bordeaux sont disponibles en version bilingue voire trilingue.

Un maillage de lieux au plus près des citoyens.

Les établissements de la Ville participent pleinement à la logique développée précédemment. La Ville a engagé des projets importants afin de démultiplier la capacité d'action de ces derniers :

- **en créant de nouveaux équipements.** Depuis 2006, la liste des équipements sortis de terre est impressionnante : *Auditorium* de Bordeaux, *Bibliothèque Flora Tristan*, salles de danse du Conservatoire, *Bordeaux Patrimoine Mondial*, *Médiathèque Saint-Augustin* relocalisée, nouvelles Archives Municipales. La liste des grands chantiers de réfection menés à bien ne l'est pas moins : requalification de la *Bibliothèque Mériadeck*, mise en valeur du *Marché de Lerme*, rénovation des studios de danse du Ballet de l'Opéra, de l'aile Nord du Musée des Beaux-arts, des salles d'expositions permanentes du Musée d'Aquitaine, de l'accueil du Musée des Arts décoratifs et du Design. La mise en accessibilité handicapés de nombreux équipements (Musée des Arts décoratifs et du Design, Musée des Beaux-arts et Grand Théâtre) a également pu être menée à bien.
- **en allant à la rencontre des publics hors les murs.** La capacité de nos établissements à se déployer sur le territoire a été largement confirmée, que ce soit via des collaborations du *Conservatoire* avec les structures de proximité (*Collège Jacques Ellul, centre d'animation de la Benauge*) ou des projets de rapprochement et d'adaptation de l'offre aux publics éloignés. Le succès de *Le Muséum chez vous* ou du *Biblio-Sport* en sont des parfaits exemples.
- **en développant l'accès à la connaissance et aux services à distance.** Le développement des sites internet et la présence sur les réseaux sociaux des musées ou plus particulièrement la création du portail des bibliothèques de Bordeaux ont démontré la capacité des établissements à développer sans cesse une offre qui s'adapte aux besoins de nouveaux publics. Le tout dernier site internet créé est celui des *Archives municipales* (<http://archives.bordeaux.fr/>) avec, par exemple, la mise en

ligne progressive de l'état civil (760 000 pages couvrant la période de 1541 à 1913) qui va contribuer au rayonnement national et international de la Ville.

C / Des résultats indiscutables

1/ Une reconnaissance nationale et internationale...

Partie prenante de l'attractivité du territoire, **la visibilité de la politique culturelle a fait l'objet d'un renforcement important**. La présence culturelle bordelaise dans les réseaux d'influence professionnels en France et à l'international, ainsi que dans les médias, s'est fortement accrue.

Cela s'est traduit, notamment :

- par l'intérêt croissant des journalistes à l'égard de l'actualité culturelle bordelaise avec des retombées régulières dans les médias (*Le Monde*, France culture, *Télérama*, *Libération*, *Les Inrockuptibles*, *Beaux-arts magazine*, *Journal des arts*, *la Scène*, *El pais*, *The Guardian*, *International New York Times*, *Suddentsche Zeitung*, *Corriere della Sera*...) et la visibilité des événements dans la presse internationale. Au total, depuis 2008, près de **500 journalistes nationaux et internationaux ont fait le déplacement à Bordeaux**.
- **une fréquentation croissante** témoignant de la qualité de ses propositions artistiques telles qu'*Evento*, *Novart*, *Agora*, les expositions temporaires des établissements culturels (*Au temps des gaulois avec 46 000 entrées*, *Markus Schinwald avec 35 000 entrées*, *Amos Gitai en 2009 à la Base Sous-Marine*, *Insiders en 2009 au Capc et, en ce moment, la rétrospective sur Andrea Branzi à l'espace Saint Rémi ou bien encore l'exposition d'œuvres de George Rousse à la Base Sous-Marine*) et les événements organisés par les acteurs culturels.

2/ ... au bénéfice des artistes.

Les méthodes mises en place au profit des forces artistiques du territoire ont permis de donner une visibilité d'ensemble tout en renforçant chacune des entités. Ainsi, **les établissements concourent grandement à l'émergence des artistes indépendants** et à nourrir les événements culturels, comme ils sont également un maillon indispensable en formation, recherche etc.... Parallèlement, **les artistes sont des porteurs de projets qui participent au rayonnement du territoire mais également des établissements**. Par les collaborations diverses, **artistes et institutions alimentent un cercle vertueux** qui contribue au succès d'une politique culturelle. Ainsi le *collectif Os'o*, issu de *l'Ecole Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine*, bénéficie désormais de l'accompagnement du réseau de théâtres du territoire, comme le *plasticien Jonathan*, présenté comme jeune artiste au *Capc*, est désormais repéré nationalement.

3/ Quelques chiffres

2 millions de personnes fréquentent annuellement lieux ou manifestations culturelles
1.5 millions de personnes (+ 54% depuis 2005) visitent musées, bibliothèques et lieux d'exposition municipaux (dont 32% de moins de 18 ans)
300 manifestations culturelles par an
53 sites, monuments et musées bordelais ouverts à la visite

Patrimoine

1 810 hectares inscrits sur la liste du Patrimoine mondial dont 147 sont secteur sauvegardé
374 immeubles protégés monuments historiques (2^e ville après Paris) dont 44 propriétés de la Ville
130 000 visiteurs aux *Journées Européennes du patrimoine*

Arts visuels, Musées

- 11 musées dont 7 municipaux
- 15 lieux d'expositions dont 6 municipaux
- 10 galeries d'art contemporain et 30 lieux de diffusion d'art contemporain
- 6 lieux de fabrique artistique et 2 lieux de diffusion de l'architecture

Arts de la scène, cinéma

- 30 compagnies de danse
- 70 compagnies de théâtre dont 5 conventionnées
- 10 théâtres comprenant 18 scènes dont 1 Centre Dramatique National
- 120 000 spectateurs par an dans les 4 théâtres de la ville les plus fréquentés
- 1 Opéra National (orchestre symphonique, ballet et chœur)

- 4 salles de musique dans l'aire urbaine bénéficiant du label « SMAC d'agglomération » (4 salles dans l'aire urbaine, regroupées au sein de la « SMAC d'Agglomération »), 3 salles de musiques actuelles indépendantes de plus de 200 places.
- 4 cinémas dont 1 cinéma d'Art et d'essai, 52 écrans, 2,4 millions de spectateurs par an.

Littérature et médias culturels

11 bibliothèques municipales dont, Mériadeck (2^e de France) ; 1,1 millions de documents, 700 000 visiteurs/ an
34 librairies, 37 labels aquitains regroupés au sein de la FEPPIA

Pratiques et formations artistiques

1 Conservatoire à Rayonnement Régional, Conservatoire Jacques Thibaud (2 000 élèves)
1 Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art (400 élèves)
1 Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du paysage
1 Ecole Supérieure de Théâtre de Bordeaux en Aquitaine
1 pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse
20 ateliers d'arts plastiques dévolus aux pratiques amateurs
22 structures d'enseignement musique et chant

Les services municipaux de la culture

87 millions d'euros soit 305 € par habitant
22 millions d'euros de subventions annuelles attribuées au secteur culturel
1 300 agents (700 en régie directe, 600 pour l'Opéra et l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts)
1 théâtre dévolu au TnBA comprenant une jauge de 1 450 places
1 théâtre XVIII^e classé Monument Historique, dévolu à l'Opéra (1100 places)
1 Auditorium de 1440 places dévolu à l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine
7 lieux de résidence artistique, 1 incubateur de galeries
20 édifices affectés au culte en gestion directe
2 420 000 pièces dans les collections municipales
11 km linéaires d'archives (3^e fonds le plus important d'archives communales en France)

Forte de ses acquis, d'une méthode et de résultats probants, la Ville de Bordeaux est en mesure de relever les défis qui se présentent et qui sont d'une taille jamais observée depuis que se sont construites les politiques culturelles en France. Héritières de Malraux, ces dernières n'apparaissent plus en mesure de faire face, en l'état, à des enjeux nouveaux et doivent être réinventées.

Confrontées à ce changement de paradigme, les villes et métropoles ont un rôle de premier plan à jouer et n'ont pas d'autre choix que d'évoluer. Aussi, la Ville de Bordeaux doit-elle, pour aider le secteur culturel à faire face aux bouleversements actuels, définir de nouvelles priorités.

II/ Crises et mutations : notre horizon

Il n'est pas exagéré d'évoquer un changement de paradigme pour qualifier l'effort à fournir par les Villes et les Métropoles qui s'attachent à défendre une exigence de qualité, de diversité culturelles et d'accès au plus grand nombre. Peut-être plus que toute autre politique publique, la culture connaît en effet des crises et des mutations qui s'agrègent et se renforcent mutuellement.

A/ Crise financière : l'argent public rare

La crise financière qui touche la politique culturelle est de plusieurs ordres.

Elle est tout d'abord celle des financements publics et en premier lieu le repli de l'État au travers de la **baisse de la Dotation Générale de Décentralisation (pour mémoire 66 millions de dotations en moins pour la Ville d'ici 2017)**. Mais la politique culturelle a la particularité d'être, depuis la création du Ministère de la culture en 1959, une politique partenariale. **Le repli de l'État se traduit donc également par une baisse de financements voire un abandon de certains projets subventionnés jusqu'alors**. Ce défaut de financement est accentué par le repli progressif –ou brutal– des collectivités publiques partenaires (Département et Région) sur leurs compétences obligatoires. Ce mouvement se traduit par un accroissement des structures culturelles en grandes difficultés immédiates et qui entrent, quand elles le peuvent encore, dans une logique de survie. Si ces dernières années la Ville de Bordeaux a pu sauver quelques situations créées par des désengagements publics (notamment s'agissant de la situation du réseau des théâtres bordelais : *Manufacture, Pont Tournant...*), **la réforme des dotations d'État ne lui permet plus de se substituer à ses anciens partenaires**.

A cette crise de financement public majeure viennent s'ajouter les difficultés que traverse aujourd'hui le monde économique : **la part du mécénat culturel dans le mécénat global décroît chaque année**.

Enfin, le secteur culturel, depuis les années 80, s'est développé en s'appuyant fortement sur des dispositifs d'emplois subventionnés par l'État. La disparition de ses aides vient frapper de plein fouet des structures déjà fortement fragilisées et inquiètes de la **crise récurrente de l'intermittence**.

B/ Mutation culturelle : une transformation des usages et des modèles

La montée en puissance des NTIC oblige à prendre acte de l'émergence « d'une culture plus participative ». **Les possibilités offertes en matière de production de contenus numériques dopent les pratiques individuelles**, particulièrement en matière d'image et de son. Parallèlement, *le jeu vidéo* a pris une place prépondérante qui concerne plus de 60% des 25-35 ans et qui illustre une forme de pratique culturelle individuelle sur écrans.

Le téléchargement illégal, souvent montré du doigt comme un fléau, est le symbole d'un accès plus libre aux contenus culturels. **Tout se passe comme si, en apparence du moins, les barrières à la production de contenus artistiques s'effaçaient, ainsi que la valeur attribuée à ces contenus**.

Ces nouveaux usages, bien que sources d'innovation (notamment par un mode d'accès au public qui est décuplé pour les artistes émergents) portent également en germe **un risque de nivellement par le bas des productions culturelles**. Un public qui, contrairement à ce qu'on entend parfois, ne serait donc pas uniquement en situation de « profiter » de façon plus ou moins légale des soubresauts du système, mais aurait finalement peut-être autant à perdre que les artistes et les industriels eux-mêmes, en raison de l'appauvrissement potentiel de l'offre.

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux **modèles d'action culturelle transversaux et collaboratifs**, axés notamment sur le numérique et l'espace public, viennent perturber des politiques publiques encore trop cloisonnées. La fertilisation croisée des projets est un enjeu majeur des vingt prochaines années. La Ville de Bordeaux peut jouer un rôle majeur en encourageant **le croisement des disciplines artistiques**.

Enfin, **la culture n'échappe pas au mouvement « basses technologies » (*low-tech*)**, par opposition à « hautes technologies » (*high-tech*), c'est-à-dire l'utilisation de techniques apparemment simples, économiques et populaires qui font particulièrement appel au recyclage et à l'économie circulaire. La revendication de ces nouveaux usages témoigne de la volonté de s'opposer aux modes technologiques considérées comme déraisonnables écologiquement. Le « faites le vous-même » (*do it yourself*) assume **un moindre besoin financier pour un meilleur épanouissement humain**.

L'envie toujours plus forte des publics de participer à la réalisation d'œuvres collectives, le développement du street art, de la récupération pour créer, à l'image des projets développés par l'association *Sew&Laine* autour du textile et les refuges périurbains, de *Zebra 3* ou du *Bruit du Frigo*, sont autant d'exemples qui témoignent du caractère nouveau mais durable de ce mouvement.

C/ Une réforme territoriale qui rebat les cartes et inquiète

Au-delà des problématiques financières, **c'est toute la configuration du dialogue partenarial qui sous-tendait la construction de la politique culturelle des territoires qui se trouve bouleversée.** Or, la politique culturelle française s'est structurée à partir d'une présence de l'État garante d'un aménagement du territoire et d'un dialogue partenarial inter-collectivités.

Par ailleurs, la loi MATPAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), si elle ne répond pas au besoin de transformation des politiques culturelles locales en se limitant à proposer un transfert des équipements « d'intérêt métropolitain », offre l'opportunité de réfléchir à **un modèle de gouvernance sur un territoire pertinent : la Métropole.**

Le projet de loi **NOTR** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) propose quant à lui de maintenir une clause de compétence générale en matière culturelle, mais **les réalités financières poussent la plupart des collectivités à se replier sur leurs compétences obligatoires.**

Ce bouleversement institutionnel nous amène :

- **à une responsabilité municipale encore plus importante en matière de politique culturelle** tout en interrogeant un système :

Quel projet culturel pour les citoyens en ce XXI^e siècle projeter dans ce nouveau cadre ?

Sur quelles bases la coopération culturelle des collectivités territoriales doit-elle désormais se (re)construire ?

Quelle politique de coopération, avec et entre les territoires, faudra-t-il envisager et notamment comment mieux travailler avec l'ensemble des élus, services et acteurs concernés par ces questions ?

- **à questionner également la façon dont on associe à cette responsabilité collective les acteurs et opérateurs culturels :**

Comment les industries culturelles, l'économie sociale et solidaire, le marché de l'art et les artistes eux-mêmes réinterrogent-ils la place et le rôle des politiques subventionnées ?

Quel partenariat réinventer entre acteurs publics et privés de la culture ?

Comment améliorer la prise en compte des enjeux culturels dans l'ensemble des politiques publiques ?

D/ Une crise sociétale et identitaire

Le contexte social est lui aussi critique. **Chômage atteignant des taux record, illettrisme, montée en puissance des tensions identitaires qui utilisent la Culture comme moyen d'expression...** Beaucoup d'indicateurs sont au rouge entraînant des dérives alarmantes, notamment l'isolement des individus et la montée de tous les extrémismes qui menacent notre démocratie.

Fort heureusement, notre territoire est plutôt mieux préservé que d'autres d'un certain nombre de ces maux. Pour autant, c'est justement dans ces moments de grande déstabilisation que **la culture doit être non plus évoquée mais bien convoquée pour questionner le sens de notre vie collective.** Paradoxe : c'est au moment où elle se doit d'être la plus présente pour nous réconcilier autour de nos valeurs collectives qu'elle se trouve le plus en danger.

Nous avons un impérieux devoir de rénovation. Il y a urgence à préparer l'avenir en réinterrogeant notre cadre d'intervention pour sauvegarder les fondements de l'offre culturelle bordelaise et développer de nouveaux projets. Pour répondre à ce double objectif, la Ville de Bordeaux fait le choix de se doter d'une feuille de route stratégique : le DOC.

III/ Vers un Document d'Orientation Culturelle (DOC)

Forte de ses atouts et face à ces mutations, Bordeaux et sa Métropole peuvent s'appuyer également sur les **nombreuses et positives transformations en cours** :

- les impacts attendus sur le terreau artistique du **triplement du Fonds d'Aide à la Création, soutien qui sera réaffirmé en 2015** ;
- **l'arrivée d'une dizaine de nouveaux équipements culturels** : *les Archives Municipales (Bastide), le Muséum d'Histoire Naturelle (Jardin Public), la Halle des Douves (Bordeaux Sud), la Bibliothèque de Caudéran, la Salle des Fêtes (Grand Parc), la Maison des Danses (Bordeaux Maritime), le Pôle culturel des magasins sud (La Bastide), la Cité des Civilisations du Vin (Bordeaux Maritime), le Musée de la Marine (projet privé, Bordeaux Maritime), la MECA (portée par la Région, Bordeaux Sud), la Cité numérique (portée par la Métropole, Bordeaux Sud/Bègles) et la grande salle de spectacles (portée par la Métropole Bordeaux Sud/Floirac). Soit 250 millions d'investissements environ* ;
- **l'augmentation de la population** et l'attractivité accrue du territoire pour les **travailleurs créatifs** ;
- l'émergence de **nouveaux modes collaboratifs de participation et de diffusion**.

Ces perspectives permettent **une ouverture plus forte sur les quartiers** (en lien avec le projet urbain), le **renforcement des singularités artistiques bordelaises** (rock, musique baroque, arts graphiques, manifestations autour des arts de la parole, festival des formes courtes...), l'élargissement à des disciplines nouvelles ou encore trop peu présentes (le street art ou la danse contemporaine par exemple avec la Maison des Danses).

Bordeaux doit s'appuyer sur les fondements dont elle dispose (connaissance du territoire, expertise et ingénierie, outils existants à disposition des acteurs culturels et pratiques du partenariat) pour **initier des collaborations nouvelles qui s'inscrivent dans une logique de solidarité territoriale**.

A/ La méthode : ENSEMBLE

1/ Refonder notre dialogue avec les acteurs pour bâtir une politique culturelle partagée et concertée

Qu'attendre de la ville de Bordeaux ?

Le DOC doit permettre de réinterroger le rôle de la Ville.

La cité créative de demain sera d'abord une ville collaborative, cognitive, qui décroïssonne, dans un monde lui-même connecté en permanence. Dans ce contexte, la Ville se doit d'être **un catalyseur attentif au bouillonnement créatif**. En plus du développement de lieux et d'équipements culturels, il revient en effet à la Ville la responsabilité de reconnaître les initiatives nouvelles et de soutenir les talents en prenant parfois des risques.

Concertation et contractualisation.

Le futur **Document d'Orientation Culturelle de la Ville de Bordeaux** intègre les nombreuses réflexions sur la politique culturelle bordelaise qui ont associé des milliers d'habitants, d'acteurs culturels et de chercheurs ces dernières années : le dossier de candidature à la capitale européenne de la culture en 2013, *Bordeaux Culture, une nouvelle géographie humaine*, le Livre Blanc du CODES, les évaluations *d'Evento* 1 et 2, En Quête-Enquête... et les éléments qui ressortiront du débat d'orientation culturelle d'octobre 2014.

La mise en œuvre du DOC ne peut se faire sans le monde culturel. Aussi, un **Conseil Consultatif des Acteurs Culturels** sera créé. Présidé par le Maire et composé de 40 membres (artistes, opérateurs publics, associations et entreprises culturelles), il se réunira 3 fois par an en formation plénière. Il a pour objectifs :

- **de suivre la mise en œuvre du DOC,**
- **de procéder à son actualisation et à son évaluation chaque année,**
- **d'être une instance de dialogue avec les acteurs culturels afin de les associer à la politique municipale.**

Chaque année, il pourra organiser des réunions thématiques de concertation par champ disciplinaire.

Il dialoguera avec le *Forum Bordelais des Initiatives* (qui prend la suite du CODES), instances de réflexion et de prospective de la Ville de Bordeaux.

Le Conseil Municipal participe à l'évolution du DOC grâce à l'instauration d'un débat d'orientation culturelle annuel.

Enfin, **la Ville de Bordeaux proposera des débats à l'attention des artistes et du grand public qui viendront questionner la politique culturelle et explorer de nouvelles manières de faire ensemble.**

Les nouvelles orientations stratégiques du DOC seront traduites en **objectifs opérationnels** (assortis d'**indicateurs de suivi** ouverts sur les notions de bien-être et de partage et définis en concertation avec les acteurs) au regard des moyens disponibles. Des **conventions triennales d'objectifs et de moyens** avec les acteurs culturels de la ville seront systématisées.

Encourager les partenariats et les mutualisations.

Le besoin d'expression artistique est immense alors que les ressources financières et matérielles se raréfient. Pour faire face à cet effet de ciseau, il faut **inventer de nouvelles manières de faire ensemble dont partenariat et mutualisation seront les maîtres-mots.**

Plus prosaïquement, le temps où chaque entité pouvait disposer seule de son lieu, de son budget, de son personnel, de son matériel est, crise des financements oblige, révolu. L'heure est aux **mutualisations de ressources** et beaucoup d'acteurs ont anticipé cette évolution (*Collectif Pola, INOX, Chiffon Rit...*). La Ville devra demain continuer de faire preuve de pédagogie auprès des acteurs culturels du territoire pour les inciter à optimiser leurs espaces et à renforcer leurs synergies. Elle devra aussi réfléchir à de **nouveaux partages de ses propres équipements** (notamment par une mise à disposition sur des plages horaires inutilisées ou lors des vacances scolaires).

2/ Lancer de nouvelles coopérations

La Ville fait le constat qu'elle est peu à peu en train de se retrouver seule à la table des partenaires pour accompagner des projets culturels. Or, la fragilisation du secteur, les crises diverses qui le traversent, tout comme l'exigence d'une gouvernance culturelle territoriale doit l'amener à revoir les logiques partenariales avec ses homologues dans **une logique plus horizontale que verticale**, que ce soit sur la question de la coopération territoriale (avec ses partenaires communaux, régionaux ou internationaux) ou sur la question de la transversalité entre politiques publiques (social, socio-culturel, éducatif, économique etc...).

En coopération bilatérale.

La **coopération avec une ville aussi emblématique que Los Angeles** a permis la réalisation de trois grandes expositions cet été : au Capc, au Musée d'Aquitaine et au Musée des Beaux-arts (50 000 visiteurs au 1^{er} octobre). Cette coopération a également été relayée par des manifestations comme le *FIFIB* ou *Echo à venir*. La contrepartie de l'échange n'est peut-être pas toujours visible pour les bordelais, mais quand nos chefs d'œuvres comme *La Grâce sur les ruines de Missolonghi* se trouvent exposés dans un musée prestigieux de Los Angeles, c'est le rayonnement de Bordeaux qui se trouve fortement conforté dans un territoire très dynamique avec, en cascade, des conséquences plus discrètes mais très importantes pour l'économie de la culture (résidence d'artistes bordelais en Californie, échanges de co-productions à venir etc...).

Dans un autre registre, les exportations des modèles « *Nuit de la création* » du *Conservatoire Jacques Thibaud* ou de la *Rock School* à Québec participent de l'enrichissement mutuel des territoires comme le fait l'essaimage de la *Fête du Vin* à Hong-Kong, à Bruxelles ou à Québec.

Dans un périmètre Aquitain, l'évolution du statut de *l'Ecole d'Art Cote Basque Adour* doit la rapprocher de celle de Bordeaux, ou bien encore, dans un périmètre plus proche, les échanges en ingénierie et en appui technique entre communes, comme Bordeaux a pu le faire lors du dernier *Festival Les Odyssées (Ambès)*, ou pour faciliter la *retransmission en direct de La Bohème à Saint-Médard-en-Jalles* peuvent illustrer **une nouvelle forme de solidarité territoriale et intercommunale. Loin d'être une concurrence pour Bordeaux, l'offre culturelle des autres communes constitue un vivier naturel pour de nouveaux partenariats générateurs de dynamique, d'excellence et, peut-être, d'économies. Bordeaux proposera donc des partenariats aux territoires voisins, à l'échelle des projets et dans un intérêt partagé.**

Au profit d'un territoire élargi.

Le PACT (Plan d'Aménagement Culturel Territorial) a mis en évidence l'ancrage des pratiques culturelles dans un bassin de population correspondant aux frontières de la future Métropole (les

statistiques de fréquentation des principales structures culturelles de l'agglomération témoignent bien de cette mobilité).

Pour autant, la culture contribue fortement à la construction de l'identité des communes et donc au sentiment d'appartenance, au « bien-vivre ensemble » de leurs habitants. **C'est la raison pour laquelle il n'est pas envisagé que la culture devienne l'apanage exclusif de la Métropole.**

Le cadre offert par la Métropole doit nous amener à repenser le contour de notre cadre d'intervention autour de 3 scénarios : **transferts, mutualisations ou mises en réseau** à une échelle pertinente. **La Ville proposera le transfert d'équipements culturels d'intérêt métropolitain, en accord avec le « schéma directeur des équipements sportifs, culturels et de loisir d'intérêt métropolitain » et en fonction des critères retenus** (établissements structurants, ancrage métropolitain, rayonnement national et international).

En parallèle de cette métropolisation, les partenariats intercommunaux doivent être renforcés. Les communes se doivent de développer leurs synergies en créant de véritables « **pôles d'excellence** » (cf. *infra*) pour conforter les forces artistiques et culturelles au bénéfice de l'ensemble du territoire métropolitain. **Bordeaux initiera avec les autres communes, sans velléité hégémonique**, des temps de rencontre et de débats entre adjoints à la culture des communes de la future Métropole.

La bonne interaction à trouver entre ces trois échelles territoriales (métropolitaine, intercommunale et communale) sera l'un des enjeux majeurs de nos politiques culturelles à l'heure de la création de la Métropole.

B. Donner l'envie de Culture à tous

1/ Les quartiers au cœur du projet culturel

Alors que l'offre culturelle est longtemps restée liée aux centres des villes, elle tend aujourd'hui à se développer dans tous les quartiers. Bordeaux n'échappe pas à cette tendance. En quête d'identité et de partage, les quartiers développent désormais d'authentiques événements exigeants et innovants en mêlant professionnels et amateurs : *Chahuts, Grand Parc en Fête, Festival Nomades, Queyries fait son cirque, Les Toqués en Fanfare, La Grand Rue, Le Festival du théâtre en 4...*

Les actions de la *Rock School Barbey* dans les quartiers prioritaires, le projet *Ring*, mené par le *Bruit du Frigo* dans le quartier de la Benauge (et demain *la réalisation d'un Refuge périurbain à Bordeaux*), les actions gratuites et itinérantes *d'Allez les Filles* sont également autant d'exemples emblématiques de **synergies entre les secteurs culturel et social**. La collaboration entre les services culturels et le *réseau des centres d'animation de l'ACAQB* a également permis de relever des défis importants. La pertinence des réflexions posées dans le cadre du projet social sur l'accès à la culture des publics les plus éloignés, comme le succès de l'organisation de l'offre culturelle au sein des activités péri-éducatives issues de la réforme des rythmes scolaires, ou bien encore **la quarantaine de partenaires culturels privés ou publics autour du dispositif de la Carte jeunes** sont des exemples parlants de la capacité de notre collectivité à travailler en transversalité pour une efficacité décuplée. De la même manière, **la question patrimoniale est un vecteur de lien social dans les quartiers en cours d'aménagement**. Avec la modification profonde du paysage urbain dans certains quartiers (riches, notamment, d'un important patrimoine XX^e siècle), elle représente souvent le premier lien entre nouveaux et anciens habitants.

Pour autant, et au regard des enjeux posés par le contexte économique et social notamment, **la collaboration entre le secteur culturel et le secteur social doit devenir davantage qu'une pratique, un réflexe**. Le cadre de travail posé par le **Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale** permettra d'aller beaucoup plus loin et de **porter une attention plus appuyée au secteur qui s'identifie lui-même comme étant à mi-chemin entre le culturel et le social**.

Pour ce faire, deux priorités sont à développer :

- **un maillage culturel encore plus fin à tricoter avec les quartiers** aux côtés des centres d'animation, des Mairies de quartier, des centres sociaux, des bibliothèques de quartier, mais aussi des acteurs culturels de proximité. Pour cela, **la DGAC accompagnera plus fortement les structures culturelles et socio-culturelles de proximité** en lien avec les Mairies de quartier et leur fine connaissance des territoires. (Pour mémoire, *le budget de quartier « Fonds d'Intervention Local » a consacré plus de 700 000 € à des actions culturelles de proximité entre 2008 et 2014*). Les

nouveaux établissements qui verront le jour (*Archives municipales* en 2015, *Muséum* en 2017...) seront également chargés de construire une relation repensée avec le quartier.

La Ville va poursuivre le développement de lieux de création et de diffusion dans tous les quartiers et favoriser l'existence de temps culturels et conviviaux dans l'espace public et dans les jardins, par exemple : *l'animation du parvis des futures Archives municipales et de la place André Meunier, la scène ouverte de la Maison des Danses, les Vivres de l'Art, les Scènes en ville dans la cour de l'Hôtel de Ville qui ont été un succès, un concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux par quartier et par an, des retransmissions de l'Opéra...*

- **une structuration et une valorisation des pratiques amateurs.** Ces dernières relèvent de pratiques, de statut et d'identité très divers. Engagées dans une pratique d'intérêt général (associations) ou dans une dynamique entrepreneuriale (écoles de musique, de danse etc..) elles n'en constituent pas moins une offre de service de proximité pour les citoyens et ont un rôle tout à fait important dans le développement de la citoyenneté. **La Ville accompagnera les pratiques amateurs** (structuration juridique et administrative, mise à disposition de lieux...) **et favorisera des interactions avec les acteurs culturels professionnels.** **La création d'un évènement annuel « porte ouverte des ateliers d'artistes » ou le recensement de l'offre dans un annuaire en ligne sur bordeaux.fr** sont deux exemples d'actions à mettre en place et qui offrent un service lisible aux citoyens.

2/ Adapter l'offre culturelle aux nouvelles temporalités urbaines

Le lancement de la *Carte culture* en 2009 a donné le ton d'une offre culturelle qui s'adapte aux nouvelles pratiques notamment familiales. **La Ville de Bordeaux continuera de renforcer l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles (l'un des enjeux du futur PACTE) pour renforcer l'équité culturelle**, notamment à destination des plus fragiles et des publics empêchés, grâce à une politique de développement et de diversification des publics renforcée ainsi qu'avec une adaptation de l'offre aux nouveaux modes de vie urbain. Plusieurs actions seront poursuivies et/ou développées, notamment :

- **une tarification ciblée en constante évolution** (gratuités dans les musées de la Ville pour les plus modestes, tarifs préférentiels pour des publics cibles, gratuité intégrale le premier dimanche de chaque mois...);
- **des amplitudes d'ouvertures mieux adaptées** (expérimenter l'ouverture en soirée des musées, ouverture dominicale d'une bibliothèque...);
- **poursuivre le développement de la Carte Jeunes** (9 000 bénéficiaires à ce jour);
- dans le cadre des **Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), et demain des Contrats de Ville, poursuivre et développer le soutien à la médiation culturelle, aux ateliers de pratiques amateurs et aux évènements de proximité** (en moyenne à Bordeaux sur ces deux dernières années, le budget consacré à la Culture au sein des CUCS a été de 30% soit 148 750 € en 2014) grâce à une meilleure coordination entre acteurs culturels, sociaux et éducatifs;
- la **création d'un « Pass musée »** qui donne libre accès à l'ensemble des musées favorisera ainsi la venue de nouveaux publics;
- améliorer l'accueil par **la création de boutiques et de lieux de convivialité** (après le succès de la boutique du Capc, la prochaine réalisation aura lieu au Musée d'Aquitaine);
- **renforcer l'accessibilité des lieux** aux personnes à mobilité réduite;
- poursuivre et développer de **nouveaux projets pour les publics empêchés** tels que l'exposition hors les murs du Muséum au CHU en 2013, le programme « Culture et Santé » à Bergonié, les actions de la bibliothèque en milieu carcéral...
- inciter à la création d'une première **AMACCA (Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique)** à Bordeaux, véritable dispositif de développement local qui permet aux habitants de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant qui met en avant la contribution et la responsabilité de tous pour faire de la culture un bien commun.

La Ville fera figurer dans toutes les nouvelles conventions d'objectifs et de moyens un volet accessibilité de l'offre aux publics fragiles pour inciter les porteurs de projets à s'engager **et faire de l'équité culturelle une priorité.**

3/ Développer l'art dans l'espace public

La première forme d'art présente dans l'espace public est le patrimoine. Il est donc primordial de renforcer sa préservation et sa mise en valeur. Se retrouver dans l'espace public autour de propositions artistiques et/ou conviviales « non marchandes » est également devenu une nécessité.

Les espaces publics bordelais doivent se montrer encore plus accueillants sans dégrader le cadre de vie des riverains.

Le dernier *parcours des onze œuvres de Jaume Plensa* a reçu un accueil local et touristique enthousiaste confortant la volonté de la Ville de rendre l'art plus accessible au sein de l'espace public. **La commande d'œuvres d'art pour l'espace public** (*projet Garonne* porté par la CUB, commande privé au sein d'*Euratlantique*...) **sera développée et accompagnée fortement**, de l'initiative à l'implantation, que ce soit en matière d'ingénierie technique ou de médiation. *Le nouveau projet scientifique et culturel du Capc* s'appuie largement sur l'émergence d'un centre de recherche remarquable et unique en France sur la question de l'acquisition et de la préservation des œuvres d'art. Il sera à même de structurer cet accompagnement essentiel vers un maillage d'œuvres d'art cohérent dans l'espace public.

Dans le même esprit, **la politique audiovisuelle menée par l'Opéra de Bordeaux sera encore développée**. Elle a permis de proposer des retransmissions sur grand écran et dans l'espace public ou privé (partenariat *CGR*), en direct ou en différé, donnant ainsi accès à des œuvres remarquables pour des publics qui n'avaient jusque là jamais osé (ou jamais pu) pénétrer dans le *Grand Théâtre*.

L'utilisation de l'espace public pour des moments mêlant convivialité et contenu artistique est une demande de plus en plus prégnante. Elle doit permettre non seulement l'animation de la ville en soirée, le week-end ou pendant l'été, mais aussi la valorisation d'un patrimoine parfois sous-exploité. Elle répond surtout à un objectif de proximité et par là-même de diffusion de certaines propositions artistiques à des publics qui s'interdisent parfois l'accès aux établissements culturels.

L'espace public constitue un formidable terrain de jeu pour nos artistes aussi bien pour ceux qui utilisent la ville comme support (artistes urbains) que ceux qui s'en servent de scène (artistes de rue). **Bordeaux souhaite attirer ceux que l'on appelle désormais les "auteurs d'espace"**.

C'est pour cela qu'une attention particulière sera portée aux **cultures urbaines** (street art, hip-hop...) en pleine croissance à Bordeaux. Venues du terrain, les initiatives de plus en plus nombreuses (*projet Le Mur* à Bacalan, l'exposition *Transfert* aux *Vivres de l'Art*, le *Graph* à la Caserne Niel...) seront accompagnées par la Ville **qui recensera les acteurs et les espaces appropriables, favorisera la naissance d'un temps fort annuel...**

Le patrimoine a également un rôle déterminant à jouer dans l'appropriation des citoyens d'une culture à la fois de proximité et remarquable. **Le succès des Journées Européennes du patrimoine à Bordeaux (130 000 visiteurs chaque année)** doit nous pousser à aller plus loin dans ce domaine notamment en créant de nouvelles **Balades Urbaines** qui permettent aux bordelais de découvrir le patrimoine de leur quartier.

4/ Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge

L'importance de l'habitus et des pratiques acquises dans l'enfance expliquent, pour une bonne part, le faible impact des politiques de démocratisation lorsqu'elles ne sont pas assorties d'un accompagnement volontariste. Le principe selon lequel la confrontation avec les œuvres d'arts suffirait à obtenir l'adhésion du plus grand nombre a montré ses limites. Pour diversifier les publics et s'adresser aux plus jeunes, **la Ville souhaite développer une politique d'éducation artistique encore plus ambitieuse qui fera tomber les barrières symboliques.**

Elle fera figurer dans toutes les nouvelles conventions d'objectifs et de moyens un volet d'éducation artistique durable pour inciter les porteurs de projets à s'engager. Elle encouragera la programmation de spectacles jeunes publics (notamment pour les adolescents) dans les lieux de diffusion qu'elle soutient.

De nombreux dispositifs d'éducation artistique existent à Bordeaux (*Le labo de la voix* à l'Opéra, les *Boîtes pédagogiques* du Capc, *Bordeaux cas d'école* aux Archives municipales, les *Ateliers monumériques*, les actions de la Rock School Barbey, les actions du Glob théâtre...), ils vont être renforcés demain par la réforme des rythmes scolaires (pour cette réforme, les établissements culturels de la ville ont construit plus de 50 ateliers différents donnant accès à de nouvelles pratiques et de nouveaux savoirs). **La Ville étudiera l'intégration dans des groupes scolaires d'un espace à vocation culturelle ouvert à l'enseignement artistique pendant et en dehors des horaires d'ouverture de l'école (premier test avec le groupe scolaire BAF n°2).**

La politique innovante de la Ville en matière de numérique (notamment via la mise à disposition des Tableaux Numériques Interactifs dans les écoles, mais également **le développement de tablettes ou**

d'application smartphone dans les musées et bibliothèques) viendra renouveler la politique d'éducation artistique **en mettant à disposition les ressources des musées pendant le temps scolaire grâce à des outils numériques.**

L'**atelier pédagogique de Bordeaux Patrimoine Mondial**, ouvert en septembre 2014, offre à tous les petits bordelais un espace de découverte du patrimoine ancien, actuel et futur de notre ville.

Par le biais d'une convention signée avec le Rectorat, et fort de ses liens avec la Ville de Bordeaux, l'Opéra poursuivra ses actions d'éducatives artistiques (la programmation jeune public, le Pass Jeunes Auditorium...) grâce notamment une politique tarifaire ciblée et à l'installation d'un **Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle (PREAC)** reconnu au niveau national. Ce dernier a vocation à fournir des outils et des ressources (formations, éditions...) pour développer l'éducation artistique et culturelle dans le domaine de l'art lyrique. Le PREAC de l'Opéra de Bordeaux sera ainsi le premier dédié à l'art lyrique en France.

Le caractère précurseur et novateur de la pédagogie du *Conservatoire Jacques Thibaud* qui s'appuie aussi sur une action culturelle ambitieuse (les *Scènes Publiques*) est depuis longtemps salué et explique le succès de cet établissement dont la capacité d'accueil est aujourd'hui atteinte. Le projet de conservatoire numérique (projet d'établissement 2015-2020) permettra d'inclure au cœur du **développement du Conservatoire une ambition de rayonnement hors les murs** devenue indispensable pour toucher de nouveaux publics. **Les partenariats avec les associations de théâtre, de musique et de danse existantes seront également développés en ce sens.**

Créée en 2009 grâce à un partenariat entre le TnBA et le Conservatoire, *l'École Supérieure de Bordeaux Aquitaine* est désormais fortement identifiée dans le paysage national (plusieurs élèves intégrés à la *Comédie française*, présence à *Avignon*, etc.), notamment grâce à la qualité d'un accompagnement pédagogique individualisé. **Son rayonnement doit continuer à être conforté, tant dans son intégration locale que nationale et internationale.**

Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse, créé en 2011 grâce à un partenariat CEFEDM et Conservatoire et hébergé au sein de ce dernier, doit poursuivre sa professionnalisation et prendre pleinement sa place dans le concert des acteurs musicaux du territoire et dans la cartographie des pôles supérieurs français qui pourrait être amenée à évoluer avec le regroupement des régions.

Enfin, la Ville de Bordeaux soutiendra la création et la mise en œuvre d'un **nouveau projet d'établissement concerté et ambitieux pour l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux (EBABX)**. Celui-ci devra s'appuyer sur les forces de l'École (l'équipe, l'édition, les nouveaux médias...) pour adapter les enseignements aux nouveaux langages artistiques, achever la mutation de l'école d'art en EPCC, pour répondre aux exigences du processus de Bologne, ouvrir l'École sur de nouveaux partenariats et favoriser plus fortement encore l'insertion professionnelle des étudiants. D'un intérêt métropolitain et régional, l'École devra tout particulièrement assoir son rayonnement international et sa visibilité dans le champ de la recherche.

5/ Conforter les outils existants et les ouvrir au plus grand nombre, amateurs comme professionnels

Qu'il s'agisse d'outils de création et de diffusion pour les arts de la scène (**Salle des Fêtes du Grand Parc, ouverture de la Pergola et de la Maison Cantonale à de nouveaux acteurs...**) ou de lieux de répétition pour les musiciens (**extension de la Rock School Barbey...**), **les soutiens aux artistes et à toutes les formes d'expression culturelle en matière de lieux seront une priorité** car ils sont un préalable à la création/production et constituent des lieux de coopération artistique incontournables.

Dans la même logique, **les partenaires du Conservatoire en musique, danse, théâtre seront développés dans les quartiers (et demain dans la Métropole) pour les apprentissages de proximité.** Ils viendront conforter le rôle de proximité assuré d'ores et déjà par les centres d'animation, les théâtres de quartiers, les bibliothèques etc...

La Ville de Bordeaux initiera un « Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre ». Véritable outil structurant, il prendra appui sur la richesse des actions et outils existants en proposant de nouveaux développements : accompagner la naissance de nouveaux lieux, valoriser les acteurs du livre à Bordeaux (auteurs, libraires, maisons d'édition...), conforter les événements comme *l'Escale du Livre* ou *Ritournelles*, poursuivre le développement des *Boîtes à Lire* (notamment à

proximité des aires de jeux pour enfants en proposant une offre jeune public), communiquer plus fortement sur les ressources disponibles au sein des bibliothèques...

Engagée dans un processus de labellisation *Bibliothèque Numérique de Référence*, la **Bibliothèque de Bordeaux accentuera encore la dynamique numérique** de sa politique de développement : développement d'accès aux ressources en ligne, numérisation des fonds patrimoniaux, développement de son portail etc.

Ce schéma renforcera le maillage des **11 bibliothèques, premier réseau culturel de proximité**, qui sera complété par l'ouverture de la médiathèque de Caudéran. L'évolution du réseau et des pratiques des bibliothèques répond aujourd'hui à des besoins et des usages profondément modifiés (lieux polyvalents et conviviaux utilisant tous les médias, déploiement des structures relais comme les *Boîtes à Lire* ou les bibliothèques éphémères...). **Nous irons plus loin dans l'inscription des bibliothèques au sein du tissu urbain** : par l'essaimage des bibliothèques éphémères (*biblio-plage en 2015*), par le **développement d'espaces de lecture dans des lieux publics** et par **une exigence forte, en parallèle, en matière d'accessibilité numérique** (*lecture et autoformation en ligne par exemple*) en collaboration avec les autres communes dans le cadre du *futur portail métropolitain des médiathèques*.

6/ Reconnaître et valoriser la diversité des Cultures

La dilution de l'espace urbain traditionnel dans des réseaux élargis amène à s'interroger sur l'identité des villes. Le DOC doit être l'occasion de rappeler les valeurs dont notre Ville est porteuse.

Bordeaux a une tradition d'accueil et de tolérance qui a largement contribué à forger son identité. Ses liens avec les cinq continents, et tout particulièrement l'Afrique, ont provoqué un fort métissage culturel. Face aux bouleversements et aux tensions identitaires qu'entraîne la mondialisation culturelle, Bordeaux se doit d'être à la hauteur de cet héritage **en valorisant les cultures du monde** pour qu'**une identité heureuse** continue de se développer.

En lien avec le *Conseil de la Diversité* et le volet culturel du futur *plan bordelais de lutte contre les discriminations*, la politique culturelle encouragera la **valorisation des Cultures** notamment grâce à l'organisation d'un **Forum de la Diversité interculturelle**.

Dans cette perspective, le *Musée d'Aquitaine* continuera de jouer son rôle de « musée des civilisations » en proposant expositions (salles XVIII^e, *Aborigènes* avec 27 000 entrées, *Chicano Dream* avec déjà 20 000 entrées...), colloques et actions culturelles qui mettent l'Homme au cœur du débat, et sa place centrale dans le cadre des **cérémonies autour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage chaque 10 mai sera renforcée**.

C/ Favoriser la création et l'innovation

La Culture est aujourd'hui bouleversée par l'évolution des modes de vie, des pratiques artistiques et de leurs transmissions, une mobilité accrue et l'émergence de nouveaux modèles d'action culturelle transversaux et collaboratifs. Pour demeurer une cité prospective, Bordeaux doit continuer de faire de la créativité et de l'innovation le moteur de son développement.

1/ Accompagner la création pour continuer de transformer la ville

La mise en place en 2013 d'un **Fonds d'aide à la création**, doté de moyens conséquents, présidé par une personnalité extérieure à l'expertise incontestée, au bénéfice de 80 acteurs différents, marque une avancée réelle et attendue. **Bordeaux continuera d'accompagner les artistes qui défrichent et explorent de nouveaux champs d'expérimentation grâce à cette enveloppe budgétaire.**

Le soutien à la création ne passe pas toujours par un soutien financier mais souvent par **une reconnaissance et un accompagnement logistique ainsi qu'une expertise que la Ville délivrera chaque fois qu'elle le pourra.**

Bordeaux et son agglomération **doivent mieux identifier et valoriser les lieux susceptibles d'être dédiés à la fabrique artistique** à l'instar des friches, usines ou casernes qui dans la plupart des grandes métropoles françaises et européennes ont fait l'objet de réhabilitations urbaines et sont devenues des foyers très vivants où s'élaborent et s'expérimentent de nouvelles façons de faire de l'art, d'en vivre et de le vivre.

Par ailleurs, **les entreprises du secteur créatif ont besoin d'espaces de travail** équipés, leur permettant de se développer et d'acquérir peu à peu une relative autonomie financière.

Pour cela, Bordeaux a de nombreux projets qui seront demain développés :

- **Fonds d'aide à la création** : une évaluation aura lieu fin 2014, son maintien en 2015 sera accompagné d'un label qui lui permettra de valoriser encore les porteurs de projets retenus. Par ce fonds, une attention particulière sera portée à la jeune création.
- **Arts de la scène** : le soutien aux scènes impliquées sur l'émergence (l'évolution actuelle du projet de la *Manufacture Atlantique* en « fabrique dédiée à l'émergence » pour lequel la Ville fait de la maîtrise foncière une priorité, le *Glob Théâtre* qui accueille les projets de la Pépinière artistique de la *Compagnie du Soleil Bleu...*) permettra à Bordeaux et à son agglomération de disposer de véritables fabriques dédiées à la création des arts de la scène.
- **Arts visuels** : l'installation de la **fabrique culturelle des magasins sud de la caserne Niel**, à proximité de Darwin, qui aura notamment vocation à accueillir *Pola* et des associations ou entreprises du secteur créatif culturel, permettra de nouvelles interrelations avec les économies créatives.
- **Musiques** : la Ville soutiendra l'extension de la *Rock School Barbey* pour augmenter le nombre de studios de création dédiés aux musiques actuelles et l'*Opéra* continuera de commander à des compositeurs contemporains au moins deux œuvres lyriques ainsi que cinq œuvres symphoniques ou musiques de ballet entre 2013 et 2017. Par ailleurs, l'implantation d'un pôle dédié à la musique contemporaine et aux nouvelles images sur le site de *l'auditorium de Santé Navale* est à l'étude.
- **De nouvelles résidences d'artistes seront étudiées**, au plus près des besoins.
- La **création d'un programme de soutien au logement-atelier** (temporaire ou définitif) pour les artistes bordelais sera proposée aux bailleurs sociaux et propriétaires de locaux vacants, en lien avec l'expertise des services fonciers de la Ville. D'une manière générale, la Ville encouragera la mise à disposition de bâtiments inutilisés ou en attente de travaux/démolition pour des expressions artistiques.
- Un travail de recensement et d'analyse des ateliers/galleries durables ou éphémères dans chaque quartier, sortes d'**espaces intermédiaires importants pour inventer de nouveaux concepts** sera lancé afin de pouvoir mieux les soutenir via des appels à projets.

2/ Engager une dynamique collective au profit de pôles d'excellence

La dégradation des conditions de vie des artistes constatée par un récent rapport de l'IGAS rend plus nécessaire encore de faire de l'emploi une priorité des politiques publiques. La récente réforme du statut de l'intermittence initialement imposée par le gouvernement risque d'accentuer cette crise.

Le contexte institutionnel et financier décrit plus haut oblige les communes à prioriser encore davantage leurs actions et leurs soutiens pour répondre à des besoins artistiques et culturels spécifiques.

Cette logique doit prévaloir à toutes les échelles au sein des territoires pertinents : des quartiers jusqu'à la métropole bordelaise. Les choix, définis de concert en faveur de « **pôles d'excellence** », doivent s'inscrire dans une logique de complémentarité **et indépendamment des frontières administratives ou identitaires. Il en va ainsi, par exemple, du cirque à Bègles ou de la photographie à Mérignac qui peuvent devenir des pôles d'excellence métropolitains sur ces champs disciplinaires.**

Dans la même logique, la Ville devra favoriser l'émergence dans le **quartier Sainte-Croix d'un véritable campus artistique constitué d'un pôle de formation professionnelle, supérieure et continue en matière de pratiques artistiques** (arts visuels, musique, danse, théâtre) grâce à une collaboration accrue entre l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux, l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine, le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse mais également l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA). Les frontières entre les disciplines artistiques sont devenues poreuses et il est primordial, en particulier dans une période de fragilisation extrême, de pouvoir offrir aux artistes un véritable lieu ressources pluridisciplinaire, qui puisse en même temps garantir une qualité de très haut niveau dans chacune des disciplines et favoriser leur insertion professionnelle.

A l'échelle des quartiers, les identités artistiques des centres d'animations doivent être confortées : *les cultures urbaines à Argonne (un centre entièrement reconstruit), le Cirque à Queyries, les Arts de la Parole à Saint-Michel, le Multimédia à Saint-Pierre, les traditions populaires à Bacalan...*

Dans un secteur en difficulté chronique, tel que les arts de la scène, la même logique doit prévaloir. Une réflexion doit être engagée à l'échelle métropolitaine pour préserver un écosystème fragile et conforter son rayonnement public : mises en réseau, meilleure articulation des logiques de diffusion ou de production, mutualisation des ressources (espaces de répétition, ateliers de fabrication), coordination des temps forts ou événementiels, formation et pratiques amateur...

La Ville de Bordeaux fait un effort considérable et naturel en direction des lieux de diffusion de son territoire et elle continuera. Elle est devenue le premier financeur des théâtres bordelais subventionnés (à l'exception du *Théâtre National Bordeaux Aquitaine*) et en héberge de nombreux dans ses murs (*l'Inox, le Théâtre L'œil-La Lucarne* bientôt rénové, *La Pergola, le Poquelin Théâtre...*) Pour autant, les fortes diminutions de subventions provenant de l'État, de la Région ou du Département, dans un secteur dont le développement s'est fondé sur le principe des financements croisés, met en péril la pérennité de plusieurs acteurs, rendant d'autant plus nécessaire **un plan de développement concerté à l'échelle métropolitaine.**

3. Établir des relations plus approfondies avec les acteurs privés de la culture

Le territoire bordelais compte de nombreuses entreprises qui sont aussi des acteurs culturels à part entière : les *libraires* et leurs riches programmations, les *galeries d'art*, les *cinémas*, les *labels indépendants de production de musique* qui soutiennent les artistes bordelais (fédérés au sein de la *FEPPIA*), les *maisons d'édition*, les *entreprises innovantes* développant les nouvelles technologies en matière de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine, les *nombreux corps de métiers de la conservation et de la restauration du patrimoine* aux compétences parfois rares et exceptionnelles... Sans empiéter sur les compétences économiques de la Région, **la Ville de Bordeaux souhaite développer des relations plus suivies avec ces structures et faciliter l'implantation de nouvelles car elles contribuent fortement à la création artistique locale, nationale et internationale.**

La Ville a par ailleurs la chance de compter de nombreux musées ou lieux de diffusion privés sur son territoire (**les théâtres privés, l'I-Boat, l'Institut Bernard Magrez, la Villa 88, le Musée des compagnons, le futur Musée de la marine et de la mer...**) avec lesquels elle souhaite aussi collaborer plus fortement.

Il s'agira tout d'abord de leur donner des espaces de visibilité sur les supports de communication municipaux, de les associer aux grands événements bordelais, de favoriser leur mise en réseau, de croiser et relayer les programmations...

Une attention particulière sera portée aux **lieux privés de diffusion de musique amplifiée** qui constituent des maillons essentiels à la réussite des artistes locaux notamment. S'ils doivent respecter les normes des Établissements Recevant du Publics (ERP) et le cadre de vie du voisinage, **la ville les reconnaît néanmoins comme d'authentiques espaces de culture.**

Enfin, une prise en compte accrue – au sein d'une approche globale et concertée de la nuit comme une dimension de la ville à part entière – de l'existence d'une vie culturelle nocturne dynamique à Bordeaux est fondamentale pour repenser une offre adaptée aux nouvelles pratiques artistiques et à de nouveaux publics, notamment en adaptant les amplitudes horaires des salles de spectacles, ou en appuyant la création d'**États Généraux de la Nuit à Bordeaux.**

D. La Culture facteur d'attractivité et de rayonnement

La politique culturelle d'une ville forge son identité. Elle participe pleinement au développement urbain, à l'attractivité économique et au rayonnement international d'un territoire. **Fière de son histoire et de son patrimoine, Bordeaux bâtit une politique culturelle tournée vers l'avenir et source d'attractivité.** Mais Bordeaux doit encore renforcer son rayonnement culturel.

Pour ce faire, **elle intensifiera ses relations avec d'autres villes françaises et internationales (prioritairement les villes jumelles) repérées comme créatives.** Ville centre de la métropole, capitale départementale et régionale, **Bordeaux proposera des partenariats avec des territoires voisins.** Ce dialogue permettra de favoriser la mobilité des artistes afin qu'ils trouvent de nouvelles voies de diffusion et qu'ils se confrontent à d'autres formes d'art.

1/ Impulser une politique événementielle ambitieuse et fédératrice

La Ville n'a pas vocation à tout organiser. Elle doit en revanche s'appuyer sur l'abondance et la complémentarité de ses événements pour **promouvoir une métropole où il se passe toujours quelque chose.**

On ne dit pas assez qu'il y avait 23 000 personnes pour *Lire en poche* à Gradignan cette année, que *Blanca Li et sa Fête de la danse* ont créé l'événement à Artigues, que la *Nuit digitale* rassemble des milliers de participants, que le *FIFIB* est en train de devenir un rendez-vous cinématographique très couru, qu'il y a à Pessac une *Nuit défendue* et à Lormont une *Nuit verte* qui peuvent devenir nos *Nuits blanches bordelaises*, ou que les *Vibrations urbaines* sont devenues un rendez-vous pour des milliers de fans de cultures urbaines...

Ce travail autour d'une politique événementielle « effervescente », mené en lien avec toutes les communes, confortera le rayonnement international de Bordeaux Métropole ainsi que son image dynamique et créative.

La Ville continuera de soutenir les événements rayonnants et ceux, nouveaux, qui paraissent les plus prometteurs (*Regard 9*, *Les Morphogénistes* ou encore les projets curatoriaux du 1 rue des Etables, la première édition de *La Nuit des idées*, la *French Pop* organisée par *Bordeaux Rock...*) **en instaurant des horaires nouveaux** (matinée, entre midi et 2, *after work...*). **Le volet culturel d'Agora** (avec en 2014 « En Quête – Enquête », George Rousse à la Base Sous-Marine, les concerts à Brazzart'ville...) **et des grands rendez-vous (Fêtes du Vin et du Fleuve) continueront d'être développés.**

La Semaine Digitale voit elle aussi sa dimension culturelle renforcée avec cette année une véritable programmation confiée à l'association Trafic. L'innovation était aussi présente avec le **Wiki Day** (une première en France) organisé dans dix établissements culturels de la ville. **S'impliquer et contribuer à l'histoire numérique de son lieu culturel préféré, telle est la proposition faite aux habitants de Bordeaux par la municipalité, en partenariat avec Wikimedia France.** Des thématiques originales ont été proposées par chaque musée qui a mis à disposition des participants de la documentation pour rédiger *in situ* des articles en ligne sur Wikipédia et verser des photos sur Wikimedia Commons. Cette opération constitue la première étape d'un partenariat pérenne, faisant suite à la signature d'une convention entre la Ville de Bordeaux et Wikimedia France.

Le festival *Novart* devra quant à lui trouver un nouveau souffle métropolitain et le *Reggae Sun Ska* a besoin de confirmer la pertinence du choix bordelais.

L'arrivée de la LGV en 2017 va être déterminante pour le développement futur de notre cité et son positionnement sur la carte nationale et internationale. **La Ville de Bordeaux est convaincue qu'il s'agit là d'une occasion unique de proposer un événement culturel majeur qui imprègne tout le territoire métropolitain en association avec d'autres grandes villes françaises reliées par le rail.** La Ville de Bordeaux questionnera prochainement **ses communes voisines**, la Région et le Département pour connaître leurs positions respectives concernant l'organisation d'un tel événement.

2/ Au cœur du projet urbain, des institutions ouvertes qui rayonnent

Bordeaux dispose d'une **offre muséale de qualité** qui est source de rayonnement (rappel du classement *Journal des arts* pour le Capc et Musée d'Aquitaine). Elle se trouvera renforcée demain par l'ouverture de nouveaux lieux dont la **Cité des Civilisations du Vin**. L'ampleur culturelle de la Cité sera tout à fait significative avec ses expositions permanentes, deux expositions temporaires par an et l'organisation de manifestations (spectacles, débats, colloques...) génératrices d'emplois pour les acteurs du champ créatif au sens large. Près de 400 000 visiteurs annuels sont attendus parmi lesquels **un public nouveau à capter et à retenir pour l'ensemble des musées de la ville grâce à de nouvelles synergies à construire.**

Ces dernières années, chaque institution municipale s'est mobilisée pour construire **un projet artistique et scientifique concerté et pertinent qui rayonne du quartier jusqu'à l'international.** Le Capc expose des œuvres à la Bibliothèque du Grand Parc tout en accueillant des artistes de Los Angeles (*Aaron Cury, Asco...*), le Musée d'Aquitaine accueille une exposition sur l'esclavage moderne portée par l'association *Ruelles* tout en organisant de nombreuses rencontres universitaires de niveau international, le Musée des Beaux-arts propose des ateliers de dessins aux bordelais qui connaissent un grand succès tout en portant l'exposition de photographies américaines *Road Trip* et le Musée des Arts Décoratifs et du Design, tout en confortant son ancrage dans la proximité, propose des

expositions prestigieuses (*Branzi en 2014, Ingo Maurer en 2015*) qui en font **un musée repéré désormais aussi pour sa programmation en design.**

Aujourd'hui, la Ville ne pense plus la politique culturelle comme une simple cartographie d'équipements. **Les musées de la ville doivent poursuivre leur mutation pour devenir toujours moins intimidants, s'adapter aux nouvelles attentes du public et à un XXI^e siècle très numérique en s'ouvrant encore plus sur la cité. Plusieurs actions seront mises en œuvre :**

- **Augmenter le rayonnement national et international des musées** par la réalisation d'une grande exposition triennale commune (à l'image du travail mené cette année autour de *Los Angeles*) et des coopérations ciblées avec des musées étrangers afin de valoriser et de promouvoir la richesse des collections bordelaises (comme par exemple *l'exposition hors les murs "Bordeaux, port de la lune" qui se déroulera au Japon en 2015*).
- **Accompagner la naissance de nouvelles institutions** comme les Archives municipales, le Muséum ou la Cité de Civilisations du Vin et poursuivre les rénovations (les salles XX^e siècle du Musée d'Aquitaine notamment). Une attention particulière sera portée à la *Base Sous-marine*, lieu emblématique de la ville, afin de poursuivre le développement de cet espace unique en lien avec l'évolution du futur quartier.
- **Faire participer plus fortement les publics à la création ponctuelle des contenus** (avec par exemple, le collectif *Museomix* qui a organisé un débat avec le soutien de la Ville dans le cadre de la semaine digitale : "Qu'avez-vous toujours rêvé de faire dans un musée?")
- **Favoriser l'accueil d'artistes en résidence dans nos musées** (cette année John Valadez au Musée d'Aquitaine, demain dans le nouveau projet du Capc...)
- **Favoriser le « hors les murs »** : Branzi à l'espace Saint Rémi, l'utilisation de la cour arrière du Musée des Arts décoratifs et du Design, Annette Messenger à la bibliothèque du Grand Parc, des expositions dans les espaces municipaux...
- **Acquérir plus d'œuvres** pour enrichir les collections permanentes.
- **Encourager la mobilité des publics et la transdisciplinarité de l'offre.**
- **Développer l'opération « Ticket Mécène ».**

Bordeaux garantit l'accès au savoir tout au long de la vie. La **Culture scientifique**, représentée par le *Muséum*, le *Jardin Botanique*, la *Maison écocitoyenne* ou bien encore *Cap Sciences* (porteur notamment du projet *Immédiats* soutenu par les Investissements d'avenir) est un formidable outil de vulgarisation de la connaissance. En plus de la reconstruction du Muséum, **cette culture fera l'objet d'une attention particulière** afin de structurer plus lisiblement l'offre à Bordeaux (en proposant des rendez-vous réguliers de diffusion du savoir scientifique en lieu aussi avec les acteurs associatifs) et encourager des expositions/événements communs.

3/ Renforcer le rayonnement des artistes bordelais

La Ville de Bordeaux va poursuivre tout le travail de structuration en s'appuyant sur son réseau de villes jumelles, comme sur ses autres réseaux internationaux, afin de permettre à ses artistes et associations de nouer des partenariats et présenter leurs productions à l'étranger. **Les dispositifs de résidence, notamment à Los Angeles et dans le bassin méditerranéen, seront renforcés de même que les rapprochements entre établissements culturels** (*Capc-LACMA, Rock School et Québec et Saint Pétersbourg, Conservatoire et Fukuoka...*) par le biais de projets communs ou de programmations partagées. Plusieurs opérations d'envergure seront accompagnées comme par exemple *une tournée de Pygmalion en Asie qui devrait lancer le French May et ouvrir Vinexpo à Hong Kong en 2016*.

Le développement de l'association de *l'Arc Atlantique*, réunissant les villes entre Bordeaux et Santander en passant par Bilbao, débouchera sans nul doute sur plusieurs projets transfrontaliers positionnant Bordeaux comme port d'entrée incontournable vers la péninsule Ibérique.

Enfin, **l'appel à projet (2 fois par an) initié avec l'Institut Français pour soutenir les projets des acteurs locaux sera maintenu.**

4/ Mieux articuler politiques culturelle et touristique

Les liens entre culture et tourisme sont de plus en plus forts (*Bordeaux patrimoine Mondial, volet culturel du City pass, développement du volet culturel de la fête du Vin et du Fleuve...*). Des synergies encore plus importantes doivent être trouvées. Le projet de l'exposition à Fukuoka et Tokyo d'une exposition consacrée à Bordeaux Port de la Lune en 2015 dans un commissariat associé entre le Musée des Beaux-arts, le Musée d'Aquitaine, le Capc, le Musée des Arts décoratifs et du Design et le grand Musée de l'Art Occidental de Tokyo doit ainsi être une occasion de porter auprès d'un public

très sensible à l'attractivité de Bordeaux une attention particulière, dans le cadre d'un **partenariat très étroit avec l'office du Tourisme et la Cité des Civilisations du Vin.**

5/ Renforcer la lisibilité des actions

Chaque établissement municipal doit pouvoir développer sa propre image (notamment pour attirer de nouveaux publics en fonction du quartier, de l'actualité, de l'artiste...) tout en contribuant à la cohérence d'un projet culturel d'ensemble. C'est un double objectif indispensable pour d'une part tisser un lien particulier avec le public de chaque lieu et d'autre part identifier les acteurs institutionnels d'une politique d'ensemble.

De nombreux efforts ont été faits lors du précédent mandat, pour autant **la lisibilité de l'offre peut encore être nettement renforcée. L'amélioration de la signalétique culturelle** présente sur les bâtiments qui sera prochainement réalisée doit fortement y contribuer comme **la création d'un « bordoscope » (en version papier et sur le web)** dont la refonte de l'agenda culturel *Bordeaux Délices* est une première étape pour offrir aux bordelais et aux visiteurs de notre ville une information actualisée. Cet agenda vise une complémentarité avec l'offre éditoriale privée de qualité à Bordeaux (*Junkpage, Le Festin...*).

Le lancement de son application smartphone à l'Opéra ou la création d'une billetterie en ligne à la Manufacture Atlantique sont deux exemples récents de développement sur le web à dupliquer.

« Donner l'envie de Culture à tous », « Favoriser la création et l'innovation », « La Culture facteur d'attractivité et de rayonnement », telles sont les trois principales orientations qui pourraient se dégager du Débat d'Orientation Culturelle proposé au Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux.

La Ville de Bordeaux entend poursuivre et développer une ambition forte en matière culturelle. Cette ambition, si elle s'appuie sur les artistes, est destinée à tous les bordelais, et peut-être davantage encore ceux qui s'en sentent éloignés.

Pour la mettre en œuvre, la Ville devra s'appuyer sur ses atouts, faire preuve d'audace et privilégier une méthode claire : « ensemble ». C'est du dialogue entre l'impulsion politique et la totale liberté de création laissée aux acteurs que naît la politique culturelle.

Les grandes villes sont les premiers financeurs de la Culture en France. La mise en œuvre de ces nouvelles orientations se fera au regard des moyens financiers disponibles aujourd'hui difficilement prévisibles compte-tenu d'un contexte financier qui n'a jamais été aussi incertain. La Ville devra donc continuer à développer ses ressources propres et adopter une stratégie de développement du mécénat et du financement participatif encore plus offensive (le succès du Ticket Mécène au Capc, les apports réguliers des associations des amis de nos musées et les 55 000 € récoltés lors de la souscription pour *Sanna* doivent nous éclairer sur les potentiels existants).

Enfin, il est désormais évident que le développement de la politique culturelle ne pourra se faire sans la recherche de partenariats et de mutualisations de moyens. Ces nouvelles formes de coopérations s'effectueront à l'échelle essentiellement de deux territoires pertinents :

- **Les quartiers** : cela signifie un décloisonnement encore plus grand entre les initiatives et les ressources dévolues au social, à l'éducatif et au culturel en matière d'infrastructures et de pratiques.
- **La future Métropole** : les coopérations doivent aussi être facilitées de façon pragmatique, en fonction des complémentarités et des forces de chacun. Ainsi, la coopération nouvelle entre les bibliothèques du territoire métropolitain pour créer le portail et offrir un service élargi aux usagers doit servir d'exemple. Ces actions facilitées par la Métropole n'excluent pas des collaborations spécifiques intercommunales devenues indispensables.

Il est donc devenu primordial d'anticiper le changement d'échelle territoriale en lançant, dès aujourd'hui une réflexion avec les collectivités partenaires sur la question des lignes de force de notre territoire et des moyens d'être demain encore plus forts ensemble. Ce n'est qu'à cette

condition que Bordeaux Métropole se hissera au niveau culturel d'une grande métropole européenne.